

BULLETIN D'ADHESION 2025 Formation Consulting

En adhérent à l'UPB Collège Formation je m'engage à respecter : la Charte ci-jointe signée et de suivre volontairement la Norme AFNOR XP X50-831-1 « Soins de beauté et Bien-être » qui définit les actes réalisables enseignés par les professionnels de la formation et la norme SPEC X50-231 qui définit les exigences et recommandation pour l'hygiène et la prévention des risques sanitaires.

NOM		PRÉNOM	
RAISON SOCIALE		ENSEIGNE	
ADRESSE			
CODE POSTAL		VILLE	
TÉLÉPHONE		PORTABLE	

Champs obligatoires à remplir			
Courriel (1)			
TYPE D'ENTREPRISE			
DOMAINE(S) DE COMPÉTENCES			
SIRET		CODE APE	
DATE DE CRÉATION			
SITE WEB			
AVEZ-VOUS UNE ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE PRO			<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
SI OUI, NOM DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE			

- (1) Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez accéder aux informations vous concernant en vous adressant à CNEP. 12 Rue Saint Michel 28000 Chartres. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

A RETOURNER par courrier simple à l'UPB

A l'attention de l'UPB - Union des Professionnels de la Beauté et du Bien-être

Bureaux administratifs/Adhésion : 12 Rue St Michel 28 000 Chartres

Tél Secrétariat + 33 02 34 40 02 82 E-mail : secretariat@cnep-france.fr Site : <http://www.cnep-france.fr/upb/>

Inscrit au répertoire de Chartres sous le numéro municipal 2020-01

Syndicat professionnel loi 1884 – Immatriculé APE : 9411Z – SIRET 823 428 586 00015

Votre cotisation annuelle 2025 Net de taxe

TVA non applicable – Article 261 du CG - Cotisation déductible des frais généraux

Merci de cocher la bonne case ou bien les bonnes cases

Votre cotisation annuelle en fonction de votre activité, vous êtes :

200€ **Entreprise Consulting Formation**

Paiement par :

Chèque. Nous vous remercions de nous adresser **votre paiement par chèque à l'ordre de l'UPB** avec votre bulletin d'adhésion et la charte signée.

Banque	
N° du chèque	
Montant Total (<i>Net de taxe</i>)	

Paiement par virement bancaire à l'ordre de l'UPB (Union des Professionnels de la Beauté) Domiciliation : CREDIT AGRICOLE VAL DE FRANCE
1 rue Daniel Boutet 28008 CHARTRES CEDEX
RÉFÉRENCE BANCAIRE

<i>Code banque</i>	<i>Code guichet</i>	<i>N° compte</i>	<i>Clé RIB</i>
14406	00009	90030809946	16
<i>IBAN</i>			<i>BIC-ADRESSE SWIFT</i>
FR76 1440 6000 0990 0308 0994 616			AGRIFRPP844

Date:

Votre Signature

Précédée de la mention « lu et approuvé »

Tampon de l'entreprise obligatoire

A RETOURNER par courrier simple à l'UPB

A l'attention de l'UPB - Union des Professionnels de la Beauté et du Bien-être

Bureaux administratifs/Adhésion : 12 Rue St Michel 28 000 Chartres

Tél Secrétariat + 33 02 34 40 02 82 E-mail : secretariat@cnep-france.fr Site : <http://www.cnep-france.fr/upb/>

Inscrit au répertoire de Chartres sous le numéro municipal 2020-01

Syndicat professionnel loi 1884 – Immatriculé APE : 9411Z – SIRET 823 428 586 00015